

## Atteinte au service public !

▶▶▶ société ◀

**C**ertaines décisions récentes montrent une volonté de la commune de retirer de la gestion publique un certain nombre de services. On peut établir un parallèle entre l'Etat UMP et la municipalité Tardy : une communication qui se veut très consensuelle et une action politique très "idéologique" qui laisse peu de place à la discussion.

Trois domaines sont concernés au niveau communal : la fin de vie, la décentralisation et l'emploi.

L'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), décision forte du gouvernement Jospin pour faire face à l'ensemble des charges liées à la dépendance, est rognée par le gouvernement.

La commune abandonne la gestion publique de l'aide à domicile pour la confier à une association.

La commune se concentre sur le "Pôle Gérontologique", structure gérée par le privé, au détriment de la Maison Cantonale de Personnes Agées (MCPA).

Dans le domaine économique, la vente annoncée pour 2003 de patrimoine de



la commune (commerces, Locazirst...) est un signe supplémentaire de désengagement.

Les résultats de l'exécution du budget 2002 font apparaître une forte baisse des capacités d'investissement de notre commune et un accroissement important de la dette. Face à cette dérive, la majorité privilégie des choix à court terme : ainsi, les bénéfices liés à la locations de bâtiments en 2002 ne seront pas réinvestis pour maintenir le dynamisme économique. Ils sont directement injectés dans le budget principal de la commune. Qu'en sera-t-il du produit de la vente de notre patrimoine ?

**Les services publics sont une source de solidarité. Il faut les préserver et pour cela avoir une politique économique dynamique et une gestion rigoureuse.**

### AGENDA

mardi  
17  
juin

### COMPTE-RENDU DE MANDAT

Les élus de MeyDIA vous informent  
et vous écoutent  
Salle du Habert - chemin du Habert  
17 juin 2003, 20h30

## Pôle gérontologique



Ce projet de l'équipe municipale actuelle sur le terrain du Centre Théologique de Meylan, prévoit 75 chambres, plus 5 chambres d'hébergement temporaire et 5 places externes d'accueil de jour. Mais il n'est prévu que 23 personnes pour travailler dans ce nouveau pôle. C'est, à une ou deux unités près, le nombre de personnes travaillant chaque jour à la Maison cantonale des personnes Agées (MCPA) pour 53 résidents ! Le personnel nécessaire aurait-il été largement sous-estimé ?

Ou bien le pôle gérontologique serait-il réservé à des personnes moins dépendantes que celles actuellement accueillies à la MCPA ? Comme la commune veut se désengager de la MCPA, où iront les personnes très dépendantes de Meylan ?

Ce projet de pôle gérontologique, bâti à la va-vite pour empêcher la réalisation de logements sociaux, va donc conduire à l'alternative suivante. Soit il ne sera pas en phase avec la demande future, faite de personnes très dépendantes psychiquement et physiquement. Soit ces personnes seront accueillies, mais au prix d'une hausse non prévue au départ et donc non financée.

## Budget du CCAS : coupes sombres dans l'animation

Le budget du Centre Communal d'Action Sociale est à l'image de celui de la ville : le désengagement de la commune dans la politique d'animation se poursuit. C'est ainsi que le repas du nouvel an a été supprimé, remplacé pour des raisons essentiellement budgétaires par un spectacle à l'Hexagone (gain : 4000 €). Pour les sorties d'été, le nombre de voyageurs avait été limité en 2002. On parle pour 2003 de passer de 6 à 5 sorties. De manière anecdotique, l'aide à l'eau (qui touchait 5 familles) a été supprimée. Pour 2004, ce seront probablement les aides aux vacances qui seront réduites. Globalement, c'est 1/4 du budget "animation" pour les retraités qui a disparu (6800 € sur 25000). Tout cela avec des impôts en hausse de 1,5% et un tarif pour les sorties en hausse de 1 €.

Seule partie du budget intacte : les aides individuelles laissées à la discrétion du Maire.

# Les personnes âgées

►►► la commune ◀◀◀

Le vieillissement de la population est un fait majeur de nos sociétés modernes. En 1900, les personnes âgées de plus de 60 ans ne représentaient que 13 % de la population. En 1995, selon une source de l'INSEE, elles étaient plus de 28,8%. En 2010, les personnes âgées de plus de 60 ans représenteront 34,2% de la population et en 2050 elles seront à 55,8%.

Meylan compte 3245 personnes de plus de 60 ans (recensement 99), soit 17% des Meylanais. Ils ont un rôle important de soutien familial et d'animation du lien social à travers une grande implication dans les associations.

Ces quelques chiffres montrent l'importance des moyens à mettre en œuvre et du développement d'une politique de personnes âgées organisée au niveau de la commune, lieu de proximité par excellence.

## Quelle politique communale pour les personnes âgées ?

### Qui intervient dans les politiques gérontologiques

**L'Etat** intervient dans le cadre réglementaire (lois et décrets), par ses décisions sur les enveloppes de soins, par les créations d'établissements et par les DDASS\* dans la réalisation des schémas gérontologiques départementaux.

**Le Conseil Général** a le rôle central de la politique gérontologique. Il instruit et finance l'APA\*, tarifie les établissements d'accueil, et va dans un avenir proche tarifier les structures intervenant à domicile dans un rôle de prestataire.

**La Commune** n'est pas directement partie prenante dans les schémas.

Cependant, de nombreux maires administrent des établissements publics gérés par les CCAS\*. En plus la commune mène toujours une "politique" envers les personnes âgées (aide à domicile, portage de repas, organisation de repas, distribution de colis, organisation d'universités du 3e âge...).

Les personnes âgées souhaitent :

- Etre traité avec déférence, comme tout citoyen,
- Continuer à vivre pleinement grâce à une urbanisation adaptée, prenant en compte les diminutions et pertes d'autonomie,
- Bénéficier de services, soins et équipements qui permettent selon le désir de rester à domicile ou de trouver une place dans un établissement d'hébergement,
- Ne pas être obligé d'abandonner des choix de vie ou de loisirs quand des lieux hier familiers deviennent inaccessibles.

La politique à mettre en œuvre doit répondre à ces besoins qui évoluent dans le temps et avec l'âge.

Les objectifs d'intervention de la commune doivent donc s'adapter : prendre en compte les nouveaux retraités encore jeunes et dynamiques qui cherchent à garder une activité et un rôle dans la ville, tout autant que les personnes très âgées ou handicapées qui perdent de plus en plus leur autonomie.

Les domaines d'intervention sont multiples : animation, lutte contre l'isolement, services, équipements, conseil aux familles,...

### 1. Une coordination "personnes âgées"

Les actions à proposer doivent s'exprimer en terme de réponses aux besoins repérés et planifiés. Pour connaître précisément ces besoins et appliquer une politique adaptée, il faut disposer de lieux de dialogue et de concertation. Cette concertation peut aboutir à la création d'une coordination "personnes âgées" : lieu d'information, d'échanges, de planification des interventions pouvant être relayé dans les quartiers pour être au plus près des usagers.

Un groupe de travail gérontologie est en place à Meylan depuis quelques années.

DDASS : Direction Départementale de l'Action Sanitaire et Sociale

APA : Allocation Personnalisée d'Autonomie

CCAS : Centre Communal d'Action Sociale

## 2. Une évolution et une adaptation des structures

### Aide à domicile

Les aides à domicile apportent une aide aux actes de la vie quotidienne : tâches ménagères, courses, démarches administratives. Elles assurent aussi un lien avec l'extérieur et sont souvent les premières à noter des problèmes de santé ou des difficultés passagères.

A Meylan, le service d'aide à domicile était assuré par des employées communales, assurant ainsi une grande stabilité dans la relation avec la personne. Depuis le début de 2003, ce service est transféré à une association : l'ADPA (Association Départementale pour les Personnes Agées). Nous ne mettons pas en cause l'efficacité de cette association, qui a des liens avec le service d'aide à domicile de Meylan depuis longtemps. Néanmoins, ce changement a été mal ressenti par des personnes âgées mises devant le fait accompli. On peut craindre que la relation aide à domicile-personne âgée soit plus distante car l'ADPA éprouve de grandes difficultés à conserver et à former ses employées. Le transfert à l'ADPA n'apporte aucune économie à la commune. En dehors de l'idéologie de désengagement, on voit mal la raison d'une telle évolution.

**Développement de l'accueil à la journée ou de l'accueil temporaire** pour des sorties d'hôpital ou pour permettre aux familles de " respirer " un peu.

**Création de structures de quartier** pour les personnes qui désirent rester dans leur milieu de vie.

Extension de la Maison Cantonales des Personnes Agées (MCPA) : un abandon qui fait mal.

Dans la deuxième partie du mandat Boucherle, un projet d'extension avait été proposé, qui avait recueilli l'aval des 8 communes gestionnaires. Accueil de jour, accueil temporaire, coordination gérontologique, tout ce qui fait soit disant l'originalité du projet actuel de pôle gérontologique était déjà présent. On en profitait également pour installer des douches (un "oubli") dans les chambres. Depuis, seule l'installation des douches a été conservée. La municipalité actuelle veut revendre aux autres communes les places de Meylan. La MCPA est la maison de retraite du Grésivaudan qui accueille les personnes âgées les plus dépendantes. Son abandon programmé par la ville n'est pas une bonne chose pour notre commune.

## 3. Une politique transversale

La prise en compte des personnes âgées doit être présente dans toutes les réflexions municipales concernant l'urbanisme, le logement, l'environnement, le commerce, les déplacements, la culture, les loisirs, l'animation, etc.

Des équipements adaptés pour des personnes âgées sont tout aussi valables pour des personnes handicapées jeunes, voire pour des mères de famille accompagnées d'enfants...

On peut réfléchir avec les architectes à la création de logements plus nombreux aux normes handicapés où les retraités pourront s'installer, et travailler avec les urbanistes à une meilleure accessibilité de la ville

et des lieux publics. Favoriser les petits commerces de proximité qui permettent de maintenir le lien social. Développer le mélange des générations au sein des quartiers.

## 4. Une plus grande participation à la vie de la commune

Les personnes âgées doivent rester citoyens de leur ville, être des acteurs informés et ouverts sur la vie culturelle, sportive, mais aussi sociale. C'est une nouvelle mentalité à acquérir. Cela a été réalisé dans un passé récent (2000) à Meylan lors de la mise en place de stages d'initiation à l'informatique. D'autres pistes sont à étudier comme l'adaptation de certains horaires pour que les personnes âgées puissent profiter plus facilement de services.

Il paraît intéressant de renforcer les possibilités d'investissement personnel des jeunes retraités qui ont du temps et des compétences pour apporter leur concours bénévole au sein d'associations pour des actions relatives à l'éducation, la culture, la santé, l'aide à la création d'entreprises...



Maison de quartier Grand Pré

# En direct du terrain

▶▶ interview ◀◀

*Selon l'enquête de la Mairie "Les jeunes à Meylan", il ressort que 80% des jeunes pratiquent une activité hors scolaire et parmi eux 54% font du sport. Nous avons voulu en savoir plus sur une association des plus importantes : le club de foot de l'Entente Sportive du Rachais qui rassemble des jeunes de Meylan, Corenc et La Tronche. Nous avons rencontré son président G.Saracino sur son lieu de travail, le stade. Il assure la présidence depuis juin 2001, dans la continuité de son prédécesseur J.Paris.*

## MeyDIA a rencontré Guy SARACINO, Président de l'Entente Sportive du Rachais

**MeyDIA :** Présentez-nous l'ESR en quelques chiffres.

**G.S :** Le club a un effectif de 500 adhérents environ qui reste stable depuis plusieurs années. Nous avons des équipes qui évoluent dans toutes les catégories. En particulier, nous avons une équipe féminine qui évolue au niveau le plus haut du District.

**MeyDIA :** Quel est l'esprit de l'ESR ?

**G.S :** Rigueur - Sérieux - Comportement sont les trois mots clés du club. Le club veut aussi offrir aux jeunes des références, par l'apprentissage et le respect des règles. Cela veut dire : être assidu aux entraînements, respecter l'entraîneur / l'animateur, respecter les joueurs des équipes que l'on rencontre, respecter l'arbitre.

D'ailleurs, au siège, sont affichées les Chartes du Joueur, de l'Éducateur, du Spectateur, du Parent.

**MeyDIA :** Quels sont les atouts du club ?

**G.S :** Le club s'appuie sur la formation des éducateurs et des entraîneurs, qui vont former les jeunes. Il organise des stages pour les jeunes : à Pâques, une cinquantaine de "13 - 15 ans" se sont inscrits, encadrés par 10 éducateurs.

Le club s'appuie sur David Djebbour, un ancien. Il a apporté son sérieux, sa technique et une bonne ambiance. Les résultats n'ont pas tardé : le club joue les premiers rôles, nous nous battons pour la montée en Ligue, ce qui serait une première...

**MeyDIA :** Quels sont vos souhaits ?

**G.S :** Sur le plan sportif :

- Obtenir la montée en Promotion Honneur Régional
- Essayer de garder au club les joueurs que l'on a formés
- Continuer à avoir une équipe Première de haut niveau
- Réaliser une section Sport Etude



Sur le plan matériel :

Nous apprécions beaucoup le terrain en synthétique et l'utilisons à 100%. L'idéal serait d'en avoir un deuxième réalisé avec les nouvelles techniques. Ce pourrait être le terrain de La Tronche qui a besoin d'être refait ou alors l'autre terrain qui est en stabilisé.

Nous aimerions également la création de tribunes sur le talus longeant le terrain en synthétique. Il suffirait de mettre des rondins de bois.

L'acquisition de deux cages mobiles qui sont très utiles techniquement : la baisse des subventions par la mairie ne nous a pas permis de les acheter.

**MeyDIA :** Quelques dates à retenir ?

**8 juin : tournoi "féminines"**  
**15 juin : tournoi "13 / 15 ans"**  
**21 juin : fête du Club**

# Au gré des pas...

## ▶▶▶ brèves ◀◀◀

### || L'eau surtaxée en 2002

En décembre 2001, les élus de MeyDIA avaient refusé de voter le budget et le prix de l'eau pour 2002 au motif que le prix était manifestement (volontairement ?) sur évalué.

Le 19 mai 2003, le Conseil Municipal a approuvé les comptes 2002 du budget de l'eau. Le constat est clair : en 2002, 165 000 Euros ont été prélevés à tort et en trop sur la consommation d'eau des Meylanais. Cela représente 0,14 Euro en plus par m3 (soit près de 1 Franc) ou encore à peu près 20 Euros par an et par ménage Meylanais.

### || Bijoux de famille

Nous venons d'apprendre que la majorité municipale avait décidé de



vendre une partie du patrimoine immobilier de la ville (commerces des Buclos, immeubles dans la ZIRST, locaux divers). Ce patrimoine collectif appartient à tous les Meylanais et ne peut être vendu à la sauvette, sans débat, avec pour seul motif l'idéologie libérale de nos élus... à moins que la situation financière en forte dégradation depuis deux ans soit encore pire que ce que l'on veut bien nous dire.

### || Comptes 2002

Le dernier conseil municipal vient d'adopter les comptes de Meylan pour 2002. Au-delà de l'autosatisfaction de la majorité, quelle est la réalité financière de Meylan ?

Pour la deuxième année consécutive, les dépenses augmentent plus vite que les recettes et la dette de la ville a augmenté de 17% en un an. Les capacités d'investissement sont aujourd'hui voisines de zéro, le financement des opérations à venir (piscine, pôle gérontologique,...) ne pourra se faire qu'en laissant exploser la dette...

### || Quelle légitimité ?

Lors de la réunion publique de présentation du pôle gérontologique le 14 avril a été présenté un petit film d'introduction au cours duquel Madame C. exposait le point de vue du Conseil Général de l'Isère.

Cela est extrêmement surprenant car Madame C. n'a plus aucune responsabilité au Conseil Général depuis plus de 18 mois ...

### || Dotation de solidarité Metro

Le montant, en 2002, a été plus élevé que prévu. Ceci contredit les remarques répétées de la majorité actuelle sur le thème : La Metro nous prend toute notre taxe professionnelle.....

**meydia**

31, chemin des Villauds  
38240 Meylan  
ISSN 1243-7530  
www.meydia.org

Directeur de la publication :  
Phillippe Vauquois

Adhérez à **meydia**

(20 € par an - 30 € pour un couple)

Nom   
Adresse

chèque à l'ordre de **meydia** A. Di Sante, 29, chemin d'Avat - contact e-mail : [contact@meydia.org](mailto:contact@meydia.org)